



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 26494

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par les organismes humanitaires de la Réunion. En trois mois, la situation des populations fragiles à la Réunion s'est fortement dégradée suite à la hausse des prix des matières premières. Les difficultés structurelles auxquelles est confrontée l'île sont en effet exacerbées, l'apparition des travailleurs pauvres venant gonfler la liste des populations en situation précaire. Sur un territoire luttant d'ores et déjà contre le problème de mal logement et cherchant à juguler le chômage de masse, la naissance de ces « nouveaux pauvres » alerte. Il est de plus en plus difficile de d'offrir à ces populations les moyens de vivre dignement. Ainsi, la fermeture du pôle Est de la banque alimentaire des Mascareignes risque de fragiliser les populations les plus fragiles. L'inquiétude est réelle puisque la situation de cet organisme n'est pas isolée. Nombreuses sont les associations humanitaires à faire état de leur incapacité à répondre à une demande exponentielle. Face aux difficultés accrues de la population en situation précaire, les organismes humanitaires ayant tiré la sonnette d'alarme, il lui demande quels moyens durables il pense mettre en oeuvre dans la lutte contre la pauvreté à La Réunion et, au regard de l'urgence, s'il envisage de fournir aux organismes un soutien financier ponctuel pour leur permettre de répondre à la crise.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26494

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er juillet 2008, page 5609

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)